

DESCRIPTIF SOMMAIRE COLLECTIF D

Résidence NATURAL DESIGN à BRUGES

GROS-ŒUVRE

- Nettoyage et décapage du terrain.
- Déblais, terrassements , fouilles en puits et ou en rigoles et ou en massifs.
- Fondations semi-profondes par puits ou pieux, ancrés au sein des matériaux sablo-graveleux. L'ensemble calculés suivant les prescriptions de l'étude de sols et calcul du BET.
- Longrines en Béton armé suivant type de fondations, canalisations.
- Nivellement, réalisation de la plateforme, polyane et plancher porté par fondations.
- Traitement préventif anti parasite des sols par pulvérisation/épandage.
- Plancher haut : rez-de-chaussée, étages courant, loggias, balcons, terrasses étanchées en béton armé.
- Escalier commun en béton armé du rez-de-chaussée au 2^{ème} étage.
- Structure : béton banché, poteaux et poutres béton armé, maçonnerie en briques rectifiées.
- Murs séparatifs entre appartements, ou entre appartements et parties communes : en béton banché, ou blocs agglomérés de ciment pleins ou allégés, ou cloisons séparatives en plaques de plâtre avec laine minérale suivant localisation.
- Enduit extérieur teinté dans la masse finition grattée, enduit ciment ou béton préfabriqué à peindre.
- Le plancher haut rez-de-chaussée en contact avec une surface habitable recevra une projection mécanique d'isolant thermique et protection incendie conforme à l'étude thermique.

CHARPENTE

- Comportant : pannes bois, poteaux, chevrons, étrésillons ou fermettes et demi fermettes industrielles triangulées ou solution mixte.
Ensemble recevant un traitement insecticide et fongicide avec délivrance d'un certificat.
- Isolation par laine minérale : projection en tapis sur plancher béton sous couverture tuiles au dernier niveau conforme à l'étude thermique.
- Chassis de toit servant au désenfumage et éclairant la cage d'escalier.
Bandeaux en PVC.

COUVERTURE ET ETANCHEITE

- Couverture en tuiles romanes posées sur liteaux, façages et arêtiers à sec, tuiles à douille pour évènements sanitaires pour partie de toit sous charpente.
- Chêneau, noues, solins en zinc.
- Descentes : en aluminium ou en PVC.
- Terrasse non accessible étanchéité protégée par gravillons composé de pare vapeur, isolation, complexe bi-couche élastomère, relevés, équerres, sorties terrasses VMC/EU/EV, ou auto protégée au choix de l'architecte.
- Accessoires : départs eaux pluviales, relevés, boîtes à eau etc...

CLOISONS INTERIEURES, DOUBLAGES, PLAFONDS

- Cloisonnement de panneaux monoblocs à parements en plaque de plâtre de 50mm.
- Isolation par panneaux composites isolants + plaques de plâtre posées sur les faces internes des murs extérieurs, pose collée sur support gros œuvre.
- Plafond plat en plaque de plâtre acoustique à peindre dans SAS d'entrée et partiellement panneaux de laine revêtu d'un voile minéral pour correction acoustique dans circulations communes RDC et étages.
- Réalisation de panneaux composites avec laine de verre pour isolation phonique et protection incendie pour gaines intérieures des appartements.

MENUISERIES EXTERIEURES ET FERMETURES

- Menuiseries aluminium laqué avec double vitrage feuilleté pour hall d'entrée, simple vitrage feuilleté pour ensemble entre hall et circulation du rez de chaussée.
- Menuiseries extérieures en PVC blanc ouvrant à la française 1 vantail avec ou sans allège, classement A3E3V2, Label Acotherm, certificat NF CSTBAT bloc baie, double vitrage isolant faible émissivité – certification CEKAL. NOTA : ouverture type VENTUS bains n°1,11 et 21 – cuisines 16 et 26.
- Baie coulissante en aluminium thermolaquée, double vitrage isolant faible émissivité – certification CEKAL, séjours suivant appartements et plans façades.

- Occultation par volets roulants, coffre PVC, tabliers en PVC ou aluminium suivant largeur manoeuvre par tringle oscillante.

NOTA : Pas d'occultation pour bains 1,11 et 21.

MENUISERIES INTERIEURES

- Huisseries métalliques recevant des portes alvéolaires laquées finies SUPERLAK à recouvrement, béquilles sur plaques.
- Les portes palières des appartements donnant sur les circulations sont à laquer et condamnées par une serrure à larder de sûreté 3 pènes. Béquille double en aluminium anodisé.
- Placards équipés de façades coulissantes ou pivotantes en panneaux recouverts de couleur blanche sauf dressing n° 21 et 11 dans chambre 2.
- Aménagements : penderie dans entrée, penderie/étagères dans chambres sauf pour n°5.
- Trappes de visite pour gaines intérieures.
- Dans hall : boîte à lettres collective, tableau affichage, miroir.

SANITAIRE

- De couleur blanche de 1^{er} choix.
- Tuyauteries d'alimentation eau chaude et froide en cuivre et en polyéthylène réticulé sous fourreaux.
- Évacuation en PVC, chutes verticales et collecteurs horizontaux en plancher haut du rez-de-chaussée et sous plancher du rez-de-chaussée.
- Réseau général horizontal eau froide : en sous face du plancher rez-de-chaussée vers gaine technique, remontée verticale dans les étages pour distribution appartements.

SALLE DE BAINS

- Meuble de salle de bains avec portes, façades revêtues de polymère, ou MDF laquées, ou panneaux mélaminés.
- Bandeau lumineux, plan avec vasque monobloc en marbre de synthèse
- Miroir entre plan et bandeau lumineux.
- Baignoire équipée d'une robinetterie mitigeuse flexible et douchette.

WC

- Cuvette WC équipée d'un réservoir (3L/6L) attendant avec mécanisme double touche, abattant double.

CUISINE

POUR TYPE 3

- Corps de meubles fonds de meubles en panneau de particules mélaminé ou équivalent.
- Portes 4 chants droits en panneaux de particules mélaminé compris poignées et charnières clipsables.
- Plan de travail en stratifié 2,40 m.
- Evier : 2 cuves inox avec robinetterie mitigeuse.
- Domino inox 2 ou 4 feux électriques
- Hotte casquette
- Meuble bas et haut sur évier
- Meuble sur hotte aspirante
- Robinets et siphons pour machine à laver la vaisselle et machine à laver le linge (nota certains appartements dans bains ou celliers intérieurs de l'appartement suivant plan).

POUR TYPE 2

- Corps de meubles fonds de meubles en panneau de particules mélaminé.
- Portes 4 chants droits en panneaux de particules mélaminé compris poignées et charnières clipsables.
- Plan de travail en stratifié variant de 1,80 m à 2,40 m.
- Une cuve inox munie de robinetterie mitigeuse
- Domino inox 2 feux électriques
- Hotte casquette
- Meuble bas et haut sur cuve
Meuble sur hotte aspirante
- Réfrigérateur table top.
- Un robinet + siphon pour machine à laver

CHAUFFAGE – EAU CHAUDE- SANITAIRE – VENTILATION

Le chauffage sera assuré :

- Panneaux rayonnants horizontaux à thermostat électronique, fil pilote pour espace séjour à cuisine entièrement ouverte.
- Par des émetteurs électriques directs de type convecteurs à sortie frontale homologués CE, NF électricité performance, catégorie C, régulation thermostat électronique à compensation de dérive pour chambres et éventuellement entrée/dégagement suivant étude spécialisée.
- Radiateur sèche serviette pour bains.
- Gestionnaire d'énergie une zone de programmation
- Eau chaude sanitaire fournie par chauffe-eau électrique individuel résistance céramique fonctionnement en heures creuses.

Pouvant être posé stable, mural ou suspendu au plafond :

- 150 litres pour T2
- 200 litres pour T3

- Ventilation mécanique contrôlée de type hygroréglable de type B.
- Entrées d'air hygroréglables dans les pièces sèches et bouches d'extraction hygroréglables dans les pièces humides (cuisine, bains, WC, cellier). L'ensemble assurant le renouvellement d'air.

ELECTRICITE

- Alimentation en électricité assurée en accord avec l'EDF à partir du réseau existant.
- Installation conforme aux normes en vigueur, contrôle final par CONSUEL.

TELEVISION – FM

- Depuis antenne hertzienne une prise dans séjour et une prise dans une chambre.

INTERPHONIE – CONTROLE D'ACCES

- Plaque et platine portier pour contrôle d'accès reliées aux postes à l'intérieur des appartements permettant le déclenchement d'ouverture du hall principal.

TELEPHONE

- Prises suivant réglementation devant être raccordées sur réseau par France TELECOM en attente dans gaines techniques ou chambre extérieure. Ces travaux dépendant de France Télécom.

SERRURERIE

- Garde corps d'escalier, main courante métallique tubulaire à peindre.
- Éléments extérieurs des balcons et loggias : garde corps en béton à peindre ou mur enduit ciment à peindre, lisse acier par tube, finition peinture aspect suivant détail de l'architecte. NOTA : sauf chambre n°1 Appartement n°5.
- Lisse métallique formant barre d'appui devant fenêtre du rez-de-chaussée.
- Echelles, crochets etc permettant l'accès aux combles sous couverture tuiles.

REVETEMENTS DE SOL

Parties communes :

- Hall d'entrée et circulation du Rdc traité en carrelage grés cérame avec plinthes en carreaux collés verticalement compris tapis de propreté encastré dans cadre.

- Escaliers, paliers et circulations des étages revêtus d'une moquette tuftée à velours coupé CROSSOVER sur dossier feutre pour absorption phonique, plinthes bois à peindre.
- Local poubelles : carrelage en grés cérame avec plinthes à gorge.
- Local vélos en finition béton taloché.

Parties privatives :

Rez-de-chaussée et étages

- Carrelage collé avec plinthes assorties pour bains, WC de tous les appartements.
- Carrelage pour entrée/dégagement, espace cuisine/séjour du rez-de-chaussée.
- Carrelage pour entrée/dégagement, espace cuisine/séjour du 1er étage
- Carrelage pour entrée/dégagement, espace cuisine/séjour du 2ème étage
- Carrelage pour cellier des appartements 11 et 21
- Carrelage pour placards attenants aux pièces citées ci-dessus
- Lames de revêtement de sol stratifié flottant pour : chambres et couloir nuit clos.
- Placards attenants aux pièces traités en stratifiés, plinthes bois à peindre et sol vinylique en lès.

REVETEMENTS MURAUX

- Faïence de la crédence cuisine.
- Faïence périmétrique au-dessus de la baignoire jusqu'au plafond.
- Jupe de baignoire faïencée compris trappe de visite.

PEINTURE

✓ Parties communes :

- Revêtement en toile de verre lisse ou imprimée, recevant une peinture soit peinture seule soit projection mécanique d'un enduit pelliculaire en pâte finition petits grains écrasés ou talochés avec ou sans peinture, ou un revêtement vinylique mural pour couloirs et paliers ou finition équivalente sur proposition de l'architecte.
- Enduit pelliculaire prêt à l'emploi finition petits grains pour murs et plafond cage d'escalier du rez-de-chaussée au 2^{ème} étage.
- Peinture sur murs du local 2 roues.

✓ Parties privatives :

Pièces sèches et cuisines ouvertes entièrement intégrées au séjour : Après préparation adaptée au support.

- Projection mécanique d'un enduit pelliculaire en pâte finition petits grains pour plafonds des entrées, dégagement, séjour, cuisines ouvertes entièrement intégrées au séjour, couloir et chambres.
- Projection mécanique sur murs d'un enduit pelliculaire en pâte prêt à l'emploi, finition petits grains écrasés pour entrées, dégagements, séjour, cuisines ouvertes, intégrées au séjour, couloir et chambres.

Pièces humides : Après préparation adaptée au support :

- Peinture mate en plafonds, salle de bains, WC et celliers des appartements n°11 et 21.
- Les murs des salles de bain, WC et celliers des appartements n° 11 et 21 seront revêtus de peinture satinée.

BALCONS OU LOGGIAS PRIVATIVES

- Béton taloché fin.
- NOTA : sauf terrasse de la chambre de l'appartement n°5.

SIGNALÉTIQUE

Pour numéro d'appartements, boîte à lettres, locaux divers.

EXTERIEUR – PARKING AERIEN

- Collecteurs, regards de branchement, de visite, ouvrage de régulation pour eaux pluviales.
- Cheminement piétons en enrobé ou béton balayé ou revêtement stabilisé au choix de l'architecte.
- Eclairage de l'espace extérieur par candélabres.
- Les espaces non traités en voie, trottoir ou parkings seront engazonnés, plantations d'arbres et haies.

Nota :

Seront admises de plein droit toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble, et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur en accord avec le Maître d'oeuvre.

La société pourra être amenée à modifier les prestations énumérés dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes, dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :

- *Règlements judiciaires, liquidation de biens d'entreprise ou de fournisseur,*
- *Arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement*

Et plus généralement si les impératifs techniques la mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle disposition de prestation prévue.

De même, il est précisé que les côtes et surfaces indiquées de l'implantation des équipements ou appareils ne peuvent être qu' approximatives et que la Société pourra être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Le mobilier, l'électroménager, le sanitaire, les divers aménagements indiqués en pointillés sur les plans ne font pas partie du présent contrat.

Bordeaux,
Le 2 Février 2010